

CONTRAT LOCAL DE SANTE PLAINE DIJONNAISE 2026-2030

Envoyé en préfecture le 01/07/2026

Reçu en préfecture le 01/07/2026

Publié le

ID : 021-200000925-20260625-2026_06_25_14-DE



ORIENTATIONS STRATEGIQUES		FICHES-ACTION		
Axe 1 Renforcement de l'accès aux soins, aux services et aux droits	Axe 4 transversal Santé mentale	FA 1	Maintenir et développer le nombre de professionnels de santé sur le territoire, y compris en santé mentale	
Axe 2 Prévention et promotion de la santé		FA 2	Dispositif territorial partagé d'information et d'orientation en santé	
		FA 2 bis	Guide des ressources médico-sociales, y compris en santé mentale	
		FA 3	Journée de la santé	
		FA 4	Promouvoir une alimentation saine, équilibrée, durable et de qualité	
		FA 4 bis	Promouvoir l'activité physique	
		FA 5	Former aux Premiers Secours en Santé Mentale	
		FA 6	Développer le pouvoir d'adopter des comportements favorables à la santé	Education à la santé, prévention et promotion de la santé
		FA 6 bis		Former aux Compétences Psycho-Sociales
		FA 7	Promouvoir un environnement favorable à la santé	
FA 7 bis		Initier le programme "Ordonnance Verte"		
Axe 3 Accompagnement du vieillissement ou/et du handicap		FA 8	Lutter contre les espèces envahissantes	
		FA 9	Lutter contre l'isolement social	
		FA 10	Favoriser l'inclusion des personnes vivant avec un handicap	
		FA 11	Soutenir les aidants	
	FA 12	Favoriser le maintien de l'autonomie des personnes vieillissantes ou/et en situation de handicap		
Axe 5 Coordination, ingénierie	FA 13	Renforcer la prise en charge des personnes vieillissantes ou/et en situation de handicap		
	FA 14	Animer, communiquer et suivre la mise en œuvre du Contrat Local de Santé		
	FA 15	Evaluer le Contrat Local de Santé		



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

ars
Agence Régionale de Santé
Bourgogne-
Franche-Comté